



Mme la DASEN,

L'assassinat de notre collègue AED confirme le constat maintes fois répété que la protection de l'École publique et de ses personnels nécessite autre chose que des discours ou des mesures ignorant les besoins réels de la population.

La responsabilité de cette situation est à rechercher du côté des contre-réformes successives, et des mesures d'austérité qui ont privé l'École des moyens nécessaires pour remplir ses missions. Force est en effet de constater qu'aujourd'hui l'École manque de tout ! Les écoles, les établissements manquent de personnels. La médecine scolaire est en voie d'extinction. Ainsi, nous nous joignons à la colère des assistants d'éducation qui préviennent depuis des mois « que face à la violence qui monte et aux moyens qui baissent, le pire finira par arriver ».

Dans ces conditions, pour protéger l'École publique, ses personnels et ses élèves, l'urgence ne peut être d'«engager la baisse du nombre de fonctionnaires» comme le préconise le ministre de l'Economie, Eric Lombard, sur France Inter, afin de trouver 40 milliards d'euros d'économies et d'« avoir des fonds pour la Défense », mais au contraire de répondre sans attendre aux revendications !

Des écoles aux universités, les personnels ne veulent pas d'une surenchère de mesures répressives contre les élèves dont ils ont la charge, mais le respect de leurs statuts, l'annulation des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires.

En février dernier, vous avez acté 28 fermetures de classes pour 10 ouvertures dans les écoles de Vendée. Pour acter ces 28 fermetures, vous dites vous baser sur la baisse démographique de 722 élèves et les priorités nationales comme la mesure à 24 en GS-CP-CE1 ou l'attention particulière à l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers dans le cadre de l'école inclusive.

C'est justement sur ce sujet que le SNUDI-FO 85 souhaite aujourd'hui attirer votre attention. Parmi les écoles concernées par les mesures de carte scolaire de janvier, nombreuses sont celles accueillant des dispositifs concernant l'école inclusive. Depuis l'école Louis Remondet de Chantonnay et son dispositif DAR, les écoles René Jaulin de Fontenay, la Croix Maraud de Challans et leur dispositif ULIS....

Toutes ces écoles sentent donc la double sentence arriver pour eux : l'inclusion systématique, au prix parfois de la santé des agents comme nous avons pu le constater avec le nombre de fiches RSST concernant ce sujet, et la fermeture de classe impactant alors les effectifs de toutes les classes de l'école.

Le SNUDI-FO 85 vous demande donc de reconsidérer votre décision, en apportant un regard particulier sur ces écoles, mais également sur les écoles dont la fermeture d'une

classe entraînerait une hausse des effectifs insupportable pour les collègues et qui mettrait à mal les conditions d'enseignement et donc d'apprentissage.

Nous entendons et nous saluons cependant votre initiative d'attention portée aux écoles des territoires ruraux, qui sont souvent les premières victimes de la carte scolaire et de l'instabilité de leur structure d'une année sur l'autre.

Pour notre syndicat, la baisse démographique ne justifie pas les fermetures de classes, c'est au contraire le moment d'alléger les effectifs dans toutes les classes. En effet, aujourd'hui 20 élèves par classe, cela n'a rien de choquant compte tenu de l'aggravation des conditions de travail avec, notamment, l'inclusion d'enfants privés de structures spécialisées et des soins nécessaires à leur état de santé.

Nous vous prions de croire en notre sincère détermination à mettre un coup d'arrêt à la casse des services publics et à notre attachement viscéral à l'École Publique, laïque et républicaine.

Le SNUDI-FO 85